



# Conseil économique et social

Distr. générale  
20 octobre 2015

Original : anglais/français

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2016  
25 janvier-3 février et 16 février 2016

**Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social, par les organisations non  
gouvernementales dotées du statut consultatif  
auprès du Conseil**

**Note du Secrétaire général\***

**Additif**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires . . . . .	3
2. Association internationale des écoles de travail social . . . . .	4
3. Association internationale des villes messagères de la paix . . . . .	5
4. Association internationale du barreau . . . . .	6
5. Campagne internationale pour interdire les mines terrestres . . . . .	8
6. Confédération internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul . . . . .	9
7. Conseil international d'éducation des adultes . . . . .	10
8. Conseil international des femmes . . . . .	12
9. International Alliance for Responsible Drinking . . . . .	13
10. International Association of Lawyers Against Nuclear Arms . . . . .	14

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11. International Bureau for Epilepsy .....	16
12. International Center for Not-for-Profit Law .....	17
13. International Christian Organisation of the Media .....	18
14. International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas .....	19
15. International Eco-safety Cooperative Organization .....	20

## **1. Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires**

**Statut consultatif spécial : 2003**

### **Introduction**

Basée en Belgique, l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires est une association sans but lucratif qui s'adresse aux professionnels du système pénitentiaire.

### **Objectifs et mission**

L'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires promeut des stratégies et des normes pour des pratiques correctionnelles humaines et efficaces. Elle contribue également à leur mise en place et à leur développement. Elle collabore avec des comités d'organisation locaux ainsi que des organisations partenaires en Afrique et en Amérique latine.

### **Changements à signaler**

L'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires a créé une filiale, International Corrections and Prisons Association Africa, en Afrique en 2013, ainsi qu'un bureau, le Stichting ICPA Office, en Europe en 2014.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association a participé aux réunions d'un Groupe intergouvernemental d'experts axé sur le traitement des détenues et les mesures et les peines non privatives de liberté pour les délinquantes. Ces réunions se sont tenues à Vienne et en Thaïlande pour le développement des Règles de Bangkok (A/C.3/65/L.5), de 2010 à 2014.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires a participé à toutes les réunions annuelles de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale des Nations Unies tenues à Vienne.

En 2011, elle a organisé la troisième Conférence internationale des affaires correctionnelles des Nations Unies à Singapour.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Pour organiser la troisième Conférence internationale des affaires correctionnelles des Nations Unies à Singapour, l'Association était en liaison directe avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

L'Association collabore avec le Groupe intergouvernemental d'experts sur le traitement des détenues et les mesures et les peines non privatives de liberté pour les délinquantes, ainsi que le Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Comité du programme de l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires présente des communications en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement aux événements organisés par l'Association. La nouvelle structure d'adhésion de l'Association vise à réduire l'exclusion à la participation des membres pour des raisons financières et contribue à la réalisation de l'objectif n°8B.

## **2. Association internationale des écoles de travail social**

### **Statut consultatif spécial : 1947**

#### **Introduction**

L'Association internationale des écoles de travail social regroupe des écoles de travail social à travers le monde et du personnel enseignant du service social, et propose des programmes d'enseignement du travail social. Elle agit en faveur des droits de l'homme et d'un enseignement du travail social de qualité, et encourage les échanges internationaux.

#### **Objectifs et mission**

L'Association promeut l'enseignement du travail social et ses priorités stratégiques par des conférences, des publications, le parrainage de projets internationaux, la promulgation de normes et une représentation à l'Organisation des Nations Unies.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association internationale des écoles de travail social soutient activement les programmes de l'ONU et du Conseil économique et social en matière de développement et des droits de l'homme. Avec ses écoles affiliées, elle participe à des projets d'enseignement sur le terrain sur l'atténuation de la pauvreté, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et le VIH/sida.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a participé aux sessions de la Commission du développement social et de la Commission de la condition de la femme, et à la Journée internationale des personnes âgées. Elle s'est également exprimée devant le Conseil des droits de l'homme à Genève. Elle a parrainé plusieurs manifestations parallèles à la Commission du développement social, notamment celle sur la mise en œuvre d'approches participatives pour l'élimination de la pauvreté en 2012 et celle sur la mise en œuvre de la résolution sur l'intégration sociale en 2011. Lors de la session de 2013 de la Commission de la condition de la femme, l'Association a organisé des manifestations parallèles, dont une abordant les réponses que le travail social peut apporter aux différentes formes de violence contre les femmes et les filles.

Entre 2011 et 2014, elle a participé aux Comités des ONG pour le développement social, des migrations, sur la condition de la femme, sur la santé mentale et sur le vieillissement, et au Groupe de travail des ONG sur la situation des petites filles.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association internationale des écoles de travail social a signé un mémorandum d'accord avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida à Genève, le 21 octobre 2014. Chaque année, l'Association a coparrainé la Journée du travail social à l'Organisation des Nations Unies afin de renforcer la coopération avec les organismes des Nations Unies.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association internationale des écoles de travail social œuvre pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par la formation de ses membres, des activités de sensibilisation aux niveaux national et mondial et des initiatives de ses écoles affiliées. Ainsi, de 2011 à 2014, des écoles d'Afrique de l'Est membres de l'Association ont mené un projet triennal visant à renforcer le rôle du travail social pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. De nombreuses écoles affiliées accueillent des manifestations en lien avec la Journée mondiale de la lutte contre le sida.

### **3. Association internationale des villes messagères de la paix**

#### **Statut consultatif spécial : 1995**

##### **Introduction**

L'Association internationale des villes messagères de la paix réunit plus de 100 villes d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie du Nord et du Sud-Est, ainsi que du Pacifique.

##### **Objectifs et mission**

L'Association a pour objectif d'encourager :

- Un leadership municipal dans le but de développer une culture de la paix au sein de la ville;
- Des activités locales pour la paix et la justice à l'échelle nationale et internationale;
- Un climat de compréhension et d'acceptation de la diversité et des différences culturelles; et
- Des échanges interpersonnels.

##### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'Association internationale des villes messagères de la paix assiste à toutes les sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Elle a encouragé ses villes affiliées à participer au Programme pour une culture de la paix de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle est membre du Comité des ONG pour le désarmement à New York, à Genève et à Vienne. L'Association et ses villes affiliées organisent des activités dans le cadre de la Journée des Nations Unies et la Journée internationale de la paix.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a participé aux sessions du Conseil des droits de l'homme, à Genève, ainsi qu'au Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à Vienne, du 30 avril au 4 mai 2012.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association collabore avec le Conseil économique et social et a fait des présentations sur le désarmement et les armes de destruction massive. Elle a amorcé le parrainage de la Conférence mondiale des ONG contre les armes nucléaires.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association internationale des villes messagères de la paix, qui fait partie des acteurs à l'initiative de la Conférence internationale pour une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, tenue à Haïfa, en Israël, en décembre 2013, en a également facilité l'organisation. Dans le cadre de la Journée internationale de la paix, elle anime le World Wide Web Streaming. Elle participe à la plupart des conférences et des forums mondiaux pour la paix des organisations non gouvernementales.

## **4. Association internationale du barreau**

### **Statut consultatif spécial : 1947**

#### **Introduction**

L'Association internationale du barreau est la première organisation mondiale regroupant des hommes de loi, des associations du barreau et des ordres des avocats. Elle compte plus de 55 000 avocats et près de 200 associations du barreau à travers le monde.

#### **Objectifs et mission**

L'Association s'emploie à :

- Favoriser l'échange d'informations entre les associations juridiques à l'échelle internationale;
- Préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire et des avocats; et

- Agir en faveur des droits fondamentaux des avocats à travers le monde grâce à son Institut des droits de l’homme.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Au cours de la période considérée, l’Institut des droits de l’homme de l’Association internationale du barreau a entrepris des missions d’enquête sur l’indépendance du pouvoir judiciaire et/ou sur le respect du droit dans 11 pays à travers le monde. Il a observé des procès en République bolivarienne du Venezuela, en Russie, en Turquie, en Thaïlande et en Malaisie. L’Institut veille à ce que le droit à un procès équitable soit respecté et assure la surveillance de questions liées à la défense à la Cour pénale internationale. En 2014, il a lancé le Programme des Nations Unies axé sur les recommandations de l’ONU concernant l’indépendance du pouvoir judiciaire et de la profession juridique. Le programme prévoit des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités, de recherches et d’analyse.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L’Association internationale du barreau a participé à plusieurs événements, notamment :

- À la table ronde sur le thème « Le procès d’Adolf Eichmann : 50 ans après », organisé par l’Association internationale du Barreau, le 23 avril 2012 au siège de l’Organisation des Nations Unies à New York;
- Aux réunions des Nations Unies rassemblant les membres de l’Association internationale du barreau à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
- Aux réunions de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Genève; et
- Aux réunions du Groupe de travail II (Arbitrage et conciliation) de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, en 2013 et en 2014.

L’Institut des droits de l’homme de l’Association internationale du barreau a également suivi de près la vingt-septième session du Conseil des droits de l’homme en septembre 2014 et l’examen du Sri Lanka par le Comité des droits de l’homme en octobre 2014.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L’Association a poursuivi la mise en œuvre du projet de la Stratégie de lutte anti-corruption pour les professions juridiques, en coopération avec l’Organisation de coopération et de développement économiques et l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En 2012, l’Institut des droits de l’homme de l’Association internationale du Barreau a dirigé une série d’ateliers au Mexique, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme et les membres du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture. Ce

programme de renforcement des capacités a été financé par le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif des Nations Unies se rapportant à la Convention contre la torture. L'Institut est également intervenu à l'occasion de l'examen périodique universel concernant le Zimbabwe en 2011, la Syrie en 2011 et l'Égypte en 2014.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Pour favoriser la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement n° 8, l'Institut des droits de l'homme forme les membres de la profession juridique au droit international des droits de l'homme, à l'équité procédurale et au droit pénal international. En vue de la réalisation de l'objectif n° 3, l'Institut a soutenu la formation sur les droits de la femme et la lutte contre la violence sexuelle et sexiste au Darfour, Soudan, en 2013.

## **5. Campagne internationale pour interdire les mines terrestres**

### **Statut consultatif spécial : 2011**

#### **Introduction**

La Campagne internationale pour interdire les mines terrestres et la Coalition internationale contre les sous-munitions sont des réseaux mondiaux d'organisations de la société civile œuvrant dans une centaine de pays pour mettre fin aux dommages causés par les mines terrestres et les sous-munitions.

#### **Objectifs et mission**

Les objectifs de l'organisation sont les suivants :

- Empêcher l'usage, la production et le commerce des mines terrestres antipersonnel et des sous-munitions, et s'assurer de la destruction des réserves;
- Garantir aux victimes de pouvoir exercer leurs droits et répondre à leurs besoins;
- Assurer l'adhésion universelle à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et à la Convention sur les armes à sous-munitions, ainsi que leur mise en œuvre; et
- Sensibiliser l'opinion aux niveaux national, régional et international, et promouvoir la lutte contre les mines terrestres.

#### **Changements à signaler**

En 2011, la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres a fusionné avec la Coalition internationale contre les sous-munitions pour former une organisation composée de deux branches distinctes, l'une sur les mines terrestres et l'autre sur les sous-munitions. À l'issue de cette fusion, de nouveaux statuts ont été adoptés afin de refléter la nouvelle organisation et d'établir une nouvelle structure de gouvernance.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Toutes les réunions intersessions de la Convention sur les armes à sous-munitions à Genève;
- Toutes les réunions des Comités permanents de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel à Genève;
- La onzième Conférence des États parties à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel à Phnom Penh, du 27 novembre au 2 décembre 2011;
- La troisième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions à Oslo, du 11 au 14 septembre 2012; et
- La sixième Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées à New York, du 17 au 19 juillet 2013.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation a reçu un financement du Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies afin de contrôler la situation des mines terrestres et des sous-munitions, ainsi que les traités qui régissent leur utilisation pour la période 2011-2014. Elle a également reçu des fonds du Service de la lutte antimines de l'ONU pour promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre efficace de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions pour la période 2011-2014.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune information fournie.

## **6. Confédération internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul**

### **Statut consultatif spécial : 2011**

#### **Introduction**

Fondée en 1833, la Société de Saint Vincent de Paul œuvre dans 149 pays. Pour ses membres, justice et charité vont de pair et l'homme doit être au centre de toute préoccupation.

#### **Objectifs**

La rencontre personnelle avec le pauvre dans son quotidien, la personne fragile, vulnérable, n'importe où dans le monde, l'amitié et le respect afin de l'aider à se remettre debout, à retrouver sa dignité, constituent le socle de l'engagement de tout volontaire.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'organisation tâche de faire connaître le travail des Nations Unies auprès des membres et de ses partenaires, et de les inciter à s'impliquer davantage dans le processus d'éradication de la pauvreté partout dans le monde.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

La Société participe aux réunions mensuelles du Comité pour le développement social à New York et aux sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Sur le terrain, plusieurs Conseils nationaux sont amenés à coopérer avec les représentants des agences des Nations Unies, lors de catastrophes par exemple.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

La Société lutte contre la pauvreté, ses racines et ses conséquences et promeut le changement systémique qui conduira à une vie meilleure pour chaque homme, à la liberté et à la paix.

## **7. Conseil international d'éducation des adultes**

### **Statut consultatif général : 1991**

#### **Introduction**

Le Conseil international d'éducation des adultes plaide en faveur de l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes en tant que droit de l'homme universel. Il regroupe sept associations régionales représentant plus de 800 organisations non gouvernementales dans plus de 75 pays.

#### **Objectifs et mission**

L'objectif du Conseil est de promouvoir l'apprentissage et l'éducation pour les adultes et les jeunes au profit de la justice sociale et dans le cadre des droits de l'homme, pour assurer le développement sain, durable et démocratique des individus, des communautés et des sociétés.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Le Conseil international d'éducation des adultes observe les Conférences des Nations Unies pour assurer l'intégration de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans les accords, ainsi que leur mise en œuvre.

La VIII Assemblée mondiale du Conseil international d'éducation des adultes a été organisée comme un espace pour la société civile afin d'identifier les priorités de l'apprentissage et de l'éducation à long terme et de développer des propositions

en faveur d'actions qui permettront d'atteindre les objectifs convenus au niveau international.

Des cours de renforcement des capacités ont été organisés au niveau national et international en faveur du droit à l'éducation des jeunes et des adultes et sur les droits de la femme.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Conseil international d'éducation des adultes a participé à plusieurs événements, notamment :

- À la réunion régionale de suivi de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes en Amérique latine et aux Caraïbes, à Mexico, en mai 2011;
- À la dix-septième Conférence des Parties à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011;
- À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012;
- À la soixante-huitième Assemblée générale des Nations Unies. Le Conseil y a coorganisé une manifestation parallèle sur le droit à l'éducation dans le programme de développement pour l'après-2015, à New York, le 24 septembre 2013;
- À la réunion mondiale sur l'Éducation pour tous, du 12 au 14 mai 2014 à Mascate; et
- À la septième réunion de la Consultation collective des ONG sur l'Éducation pour tous, à Santiago, du 21 au 23 mai 2013.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En collaboration avec ONU-Femmes, le Conseil international d'éducation des adultes a organisé une formation sur le renforcement de la défense du droit à l'éducation des femmes en 2011.

En 2013, il a lancé le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes dans cinq régions (l'Afrique, la région arabe, l'Asie, l'Europe et l'Amérique), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le Conseil faisait partie du grand groupe des femmes et des organisations non gouvernementales au sein de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Conseil international d'éducation des adultes a participé aux consultations officielles des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable post 2015, à l'inventaire des objectifs de développement durable, ainsi qu'aux débats et aux réunions. Il a proposé un objectif sur l'éducation dans l'agenda de développement post 2015 et a organisé un caucus de la société civile sur l'éducation au sein de la Conférence Rio +20.

## **8. Conseil international des femmes**

### **Statut consultatif général : 1947**

#### **Introduction**

Le Conseil international des femmes est l'organe qui unit les Conseils nationaux de femmes du monde entier. Il regroupe des femmes de toutes nations, races, traditions culturelles et appartenances religieuses pour promouvoir le bien-être des individus, de la famille et de la communauté, et encourager la compréhension internationale, la condition essentielle de la paix.

#### **Objectifs et mission**

Le Conseil international des femmes soutient une action mondiale pour la paix internationale et la justice, le renforcement des capacités des femmes en tant que décideuses, les droits de l'homme pour tous, le développement durable, et la mise en application des objectifs du Millénaire pour le développement.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Les objectifs du Conseil international des femmes sont :

- Accroître la représentation des femmes dans les processus décisionnels;
- Porter une attention particulière aux populations rurales, migrantes et aux femmes âgées en invitant les gouvernements et les organisations internationales à prendre des mesures positives pour protéger les droits des femmes réfugiées et s'assurer qu'elles ne sont pas renvoyées de force vers le pays dont elles viennent; et
- Travailler à l'abolition de l'esclavage sexuel et du viol des femmes et des enfants pendant et après les guerres et les conflits armés.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Conseil international des femmes joue un rôle actif dans les activités des organisations non gouvernementales organisées en collaboration avec les agences et les commissions des Nations Unies. Le Conseil a participé à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme, à New York. Il y a présenté des déclarations écrites et y a organisé des manifestations parallèles.

Il a également pris part à la dix-neuvième session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, du 2 au 13 mai 2011, et aux discussions préliminaires sur l'avant-projet de Rio +20, du 25 au 27 janvier 2012.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Aucune information fournie.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

La mission du Conseil international des femmes et celle des objectifs du Millénaire pour le développement sont étroitement liées. Les Conseils nationaux du Conseil international des femmes ont entrepris de nombreux projets et ateliers dans le monde entier pour promouvoir l'égalité d'accès à l'éducation pour les filles et les femmes, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Les Conseils nationaux œuvrent également pour fournir aux femmes en milieu rural l'accès à des fours solaires, dans le but de réduire la pollution et améliorer la nutrition de la famille dans les pays en développement.

## **9. Centre international des politiques en matière d'alcool**

### **Statut consultatif spécial : 2011**

#### **Introduction**

Le Centre international des politiques en matière d'alcool est parrainée par les plus grands producteurs de boissons alcoolisées. Ses missions sont de faire comprendre le rôle de l'alcool dans la société et de contribuer à réduire l'abus d'alcool dans le monde à travers le dialogue et le partenariat.

#### **Objectifs et mission**

Le Centre promeut la consommation responsable grâce à des recherches, des programmes et des débats équilibrés organisés dans le monde entier. Ses objectifs sont la création d'une base factuelle, l'accroissement des capacités et l'élaboration d'outils et de programmes, tout en informant les décideurs.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

En 2013, le Centre international des politiques en matière d'alcool a publié l'ouvrage *Human Total: A Violence Prevention Learning Resource*, axé sur la discrimination sexuelle et les schémas comportementaux qui encouragent la violence. Cet ouvrage se propose de comprendre la violence liée à l'alcool et d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques pour l'empêcher. Il a été mis en application au Kenya et à El Salvador.

Le Centre a répondu à l'appel à contribution lancé par Le monde que nous voulons par une déclaration sur la nécessité d'intégrer les maladies non transmissibles dans la prochaine version des objectifs du Millénaire pour le développement.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le Centre international des politiques en matière d'alcool a participé aux réunions suivantes :

- Le dialogue interactif avec les ONG lors de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour réaliser l'examen complet et l'évaluation de la Déclaration politique sur les maladies non transmissibles datant de 2011, organisé à New York, le 10 et 11 juillet 2014. L'Alliance y a fait une déclaration;
- La Commission de la condition de la femme, à New York, en 2013 et 2014.
- La session de fond de 2012 du Conseil économique et social à New York, du 2 au 27 juillet 2012. Elle y a présenté une déclaration écrite (E/2012/NGO/110); et
- La quarante-cinquième session de la Commission de la population et du développement sur les jeunes et les adolescents, à New York, du 23 au 27 avril 2012. Elle y a distribué une déclaration écrite.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Centre et la Commission économique pour l'Europe collaborent depuis 2013 à la sensibilisation aux instruments juridiques des Nations Unies et aux approches efficaces visant à agir contre la conduite en état d'ébriété. En 2014, cette collaboration s'est étendue à la Commission économique pour l'Afrique. Elle a donné lieu à des ateliers de renforcement des capacités et au lancement d'un livre électronique sur les méthodes appliquées dans les régions pour prévenir les accidents de la route dus à l'alcool impliquant des usagers de la route vulnérables.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Centre international des politiques en matière d'alcool a produit de nombreux documents sur la réduction de la pauvreté, la santé maternelle et l'émancipation des femmes. Afin d'aider des pays à répertorier les données manquantes, le Centre coordonne des études dans le but de recueillir des données exhaustives, fiables et interculturelles, et de créer des services de conseil et de soutien adaptés aux besoins des femmes, des jeunes et d'autres groupes à risque.

## **10. International Association of Lawyers Against Nuclear Arms**

### **Statut consultatif spécial : 1995**

#### **Introduction**

L'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms a des filiales en Nouvelle-Zélande, au Canada, en Allemagne, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, en Norvège, en Pologne, au Sri Lanka, en Suède, en Suisse et aux États-Unis d'Amérique. L'Association compte des membres en Afrique du Sud, au Costa Rica, en Espagne, en Fédération de Russie, en Inde, et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

#### **Objectifs et mission**

L'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms œuvre en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires, du renforcement du droit international et de la création de mécanismes efficaces de règlement pacifique des conflits internationaux.

**Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

**Contribution à des activités des Nations Unies**

La filiale de l'Association en Nouvelle Zélande, Aotearoa Lawyers for Peace, est cofondatrice de UNFOLD ZERO, une plateforme visant à promouvoir des initiatives et des processus des Nations Unies en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Cette plateforme a été lancée en coopération avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU en mai 2014. L'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms a largement contribué à la préparation du Forum « Créer les conditions et élaborer un cadre pour un monde sans armes nucléaires », organisé par l'Initiative des puissances moyennes, à Berlin, du 20 au 22 février 2013.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms a mené des activités de suivi et de sensibilisation en ce qui concerne les travaux de la Commission et du Comité ci-après mentionnés, et a rendu compte de chacune de leurs séances. Il s'agit :

- De chaque session de la première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2011 à 2014 et a participé à des manifestations parallèles; et
- Des trois réunions du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenues en 2012, 2013 et 2014.

À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, l'Association s'est exprimée lors de la réunion informelle de l'Assemblée générale qui a eu lieu le 6 septembre 2012 à New York.

Elle a également participé activement aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire en 2013.

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'Association consulte fréquemment le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, et travaille en collaboration avec lui.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms a fait la promotion de la Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires, qui encourage la réduction des dépenses militaires au profit des besoins sociaux et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a fourni des conseils d'orientation stratégique et un soutien organisationnel pour mener à bien le projet « Tank of Bread », organisé par le World Future Council de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012.

Enfin, l'International Association of Lawyers Against Nuclear Arms a mis en évidence les liens entre la protection du climat et le désarmement nucléaire lors d'un atelier organisé dans le cadre de la Conférence sur la convergence du climat, le 20 septembre 2014.

## **11. International Bureau for Epilepsy**

### **Statut consultatif spécial : 2007**

#### **Introduction**

L'International Bureau for Epilepsy est un réseau mondial qui regroupe 135 organisations nationales dans 100 pays à travers le monde.

#### **Objectifs et mission**

L'International Bureau for Epilepsy vise à améliorer la condition sociale et la qualité de vie de toutes les personnes atteintes d'épilepsie et des personnes qui les accompagnent.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'International Bureau for Epilepsy a collaboré avec l'International League against Epilepsy et l'Organisation mondiale de la Santé pour la Campagne mondiale contre l'épilepsie. Au cours de la période considérée, des projets pilotes ont été mis en place dans le monde entier pour évaluer le manque de traitement de l'épilepsie et montrer de quelles manières les conditions de vie des personnes atteintes d'épilepsie peuvent être considérablement améliorées.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation n'a pas participé à des réunions organisées par les Nations Unies pendant la période considérée.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'organisation collabore avec l'Organisation mondiale de la Santé pour la Campagne mondiale contre l'épilepsie. En 2013, l'International Bureau for Epilepsy a participé aux réunions du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé en Europe, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique Ouest.

Les associations membres situées sur le continent américain ont collaboré étroitement avec l'Organisation panaméricaine de la santé pour un plan décennal sur l'épilepsie mis en place en 2011.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Fonds de solidarité de l'International Bureau for Epilepsy soutient les associations membres dans les pays en voie de développement pour la création de

projets et de petites entreprises visant à aider les personnes atteintes d'épilepsie. Ses activités concernent la mise à disposition de subventions, l'élaboration de programmes de formation en culture maraîchère, en couture, etc., ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation. À ce jour, plus de 60 projets différents ont bénéficié d'un soutien financier.

En partenariat avec l'International League against Epilepsy, l'International Bureau for Epilepsy a organisé des congrès sur l'épilepsie en Afrique qui se sont tenus à Nairobi en 2012 et au Cap, en Afrique du Sud en 2014.

## **12. International Center for Not-for-Profit Law**

### **Statut consultatif spécial : 2003**

#### **Introduction**

L'International Center for Not-for-Profit Law œuvre pour un environnement favorable à l'épanouissement de la société civile, la participation citoyenne et la philanthropie. Les activités du Centre couvrent plus de 100 pays.

#### **Objectifs et mission**

L'International Center for Not-for-Profit Law mène des recherches, fournit une assistance technique et un service de renforcement des capacités, encourage les initiatives pédagogiques et favorise la mise en réseau. Le Centre collabore avec des représentants de la société civile, de gouvernements, du monde des affaires, d'universités et d'organisations internationales.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Dans une vidéo de bienvenue pour le Global Forum du Centre qui s'est tenu du 10 au 12 mai 2015, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a relevé les efforts du Centre pour surmonter les inégalités, les menaces internationales, les conflits, les crises et l'intolérance.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'International Center for Not-for-Profit Law a organisé des manifestations parallèles en marge de la vingt-troisième, vingt-cinquième et vingt-sixième session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, dont un événement portant sur l'espace de la société civile le 12 mars 2014, et un autre axé sur la participation citoyenne le 11 juin 2014.

Le 10 juin 2014, le Centre a participé activement au dialogue avec le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association.

Le Centre s'est exprimé lors de la réunion de haut niveau sur le soutien à la société civile durant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 23 septembre 2013.

#### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

Le Centre a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, notamment en 2012 et en 2013 pour l'élaboration d'une loi sur les associations en Libye, et de 2011 à 2013 pour assister le gouvernement de la Tunisie dans l'élaboration et la mise en application d'un décret sur les associations.

L'International Center for Not-for-Profit Law et ses partenaires ont été engagés par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets afin de promouvoir la coopération entre le gouvernement et le secteur non lucratif en Irak, de juin 2012 à janvier 2015.

#### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'International Center for Not-for-Profit Law appuie la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en œuvrant à un environnement favorable pour les organisations non gouvernementales.

Le Centre a également participé aux discussions pour l'après 2015. En 2014, il a formulé des observations sur le texte des objectifs de développement durable émis par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Il a aussi participé à la Conférence « Faire avancer le programme de développement pour l'après 2015 : reconfirmer les droits, identifier les limites, redéfinir les objectifs », organisée à Bonn, en Allemagne, du 20 au 22 mars 2013, par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le Gouvernement allemand.

### **13. International Christian Organisation of the Media**

#### **Statut consultatif spécial : 1951**

##### **Introduction**

L'International Christian Organisation of the Media organise régulièrement des événements et des séminaires dans le monde entier afin de garantir la déontologie et les valeurs du journalisme.

##### **Objectifs et mission**

Les objectifs de l'organisation sont les suivants :

- Promouvoir le droit à l'information, la liberté d'opinion et la déontologie journalistique;
- Soutenir la formation continue;
- Organiser des événements qui inspirent la collégialité, la solidarité, la convivialité et le dialogue au sein des médias et des journalistes; et
- Réaliser des analyses détaillées et des réflexions sur des sujets d'actualité pertinents.

**Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

**Contribution à des activités des Nations Unies**

Les événements organisés par l'International Christian Organisation of the Media s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement. Au cours de la période considérée, des événements ont été mis en place au Brésil, en Colombie, au Cameroun, au Sri Lanka, en Suisse, au Soudan, à Trinité-et-Tobago, en Grèce, en République de Corée, au Laos, au Japon, au Maroc, en Chine, en Afrique du Sud et au Cambodge.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Les journalistes affiliés à l'organisation participent régulièrement à des événements organisés par les Nations Unies dans le monde entier.

**Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

International Christian Organisation of the Media collabore avec l'ONU pour :

- Choisir le lieu et le thème des événements de l'organisation, qui sont souvent décidés en consultation avec des experts des Nations Unies; et
- Contacter les institutions gouvernementales et autres institutions, et s'entretenir avec elles.

**Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les thèmes abordés lors des événements de l'organisation sont tous en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement et portent notamment sur l'éducation, la faim, les enfants, les femmes, la santé, l'environnement et le partenariat. Ces thèmes sont reflétés dans les programmes de l'organisation dont voici des exemples : éliminer la faim pour de meilleures conditions de vie; l'Afrique du Sud post-apartheid : promesses, réalités et perspectives; formation de base et continue : une garantie d'un véritable développement, la Colombie : défis, expériences et liberté d'information au milieu des conflits armés; et égalité des sexes : concepts, modèles, réalisations et perspectives à l'international.

**14. International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas (Suisse)****Statut consultatif spécial : 2003****Introduction**

Fondé à Genève en 1974, l'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas s'engage en faveur des droits des peuples autochtones du monde entier, et s'intéresse en particulier à l'Amérique du Nord et du Sud.

### **Objectifs et mission**

L'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas a pour mission d'informer le public suisse des conditions de vie et de la situation des droits de l'homme des peuples autochtones. Il exerce une pression et présente des recommandations auprès des acteurs nationaux et internationaux. Le Comité propose également des formations et facilite la participation des représentants autochtones aux conférences des Nations Unies. Enfin, il encourage les projets développés par les communautés autochtones.

### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

### **Contribution à des activités des Nations Unies**

L'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas administre le Fonds suisse pour les peuples autochtones auprès des Nations Unies. Il s'agit d'un projet financé par la Direction du développement et de la coopération de la Suisse depuis 1996, qui couvre les frais de séjour des représentants autochtones participant aux réunions de l'Organisation des Nations Unies. Le Comité a organisé des formations s'adressant aux jeunes délégués autochtones qui participent aux réunions des Nations Unies afin d'approfondir leurs connaissances des droits de l'homme, des droits des autochtones et des minorités, et des processus des Nations Unies.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas a participé à plusieurs événements organisés par les Nations Unies. Il a notamment :

- Assisté à toutes les sessions du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et a organisé des discussions de groupe, dont une sur les industries extractives et les droits des autochtones en 2013, et une autre sur les peuples autochtones et la souveraineté alimentaire en 2014;
- Organisé des discussions lors de la onzième et de la treizième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies sur l'élimination de la violence contre les femmes et filles autochtones et sur la santé sexuelle et les droits reproductifs des peuples autochtones; et
- Organisé des manifestations parallèles au cours de la vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme axée sur les défenseurs des droits de l'homme et l'accès à la justice pour les peuples autochtones, à Genève du 9 au 27 septembre 2013.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

En 2013, le Comité a collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Section des peuples autochtones et des minorités et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle dans le cadre du programme Jeunesse en action.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas a créé des modules de formation pour les écoles suisses afin de sensibiliser les enfants aux questions autochtones. Le Comité a également soutenu le Traditional Circle of Indian Elders and Youth dans le Montana, permettant l'échange entre les jeunes et les aînés autochtones du Montana.

Dans le cadre de la campagne de 16 journées de mobilisation contre la violence faite aux femmes, le Comité met en place une projection de films ainsi que des stands de discussion et d'information sur la discrimination et la violence envers les femmes autochtones.

L'International Committee for the Indigenous Peoples of the Americas a organisé des activités d'information à Zurich, en Suisse, sur les droits fonciers et l'agriculture collective et à petite échelle en 2014. Il a également participé aux activités des coalitions nationales suisses MultiWatch et Corporate Justice, ainsi qu'aux activités de la coalition internationale Organisation for Economic Co-operation and Development Watch qui promeuvent la responsabilité sociale des entreprises et rendent les entreprises responsables envers le respect des droits de l'homme et des peuples autochtones.

## **15. International Eco-safety Cooperative Organization**

### **Statut consultatif spécial : 2011**

#### **Introduction**

L'International Eco-safety Cooperative Organization a été fondée par l'Académie internationale des sciences de l'écologie et de la protection de la vie.

#### **Objectifs et mission**

Son objectif est de maintenir la sécurité écologique, protéger l'environnement écologique et faire face aux crises écologiques et à l'éclosion soudaine de catastrophes écologiques. L'organisation souhaite également parvenir au développement harmonieux de l'économie, de la société, et de l'écologie grâce à la coopération entre les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales, les secteurs d'activité et les institutions financières dans les États membres.

#### **Changements à signaler**

Pas de changement à signaler.

#### **Contribution à des activités des Nations Unies**

Au cours des dernières années, International Eco-safety Cooperative Organization a proposé un nouveau concept de la sécurité écologique en créant un nouveau système de sécurité écologique et en établissant un système de gestion de la sécurité écologique. L'organisation a renforcé la coopération avec les partis politiques nationaux, les parlements et les institutions gouvernementales pour inciter tous les secteurs à promouvoir la construction de la civilisation écologique,

établir un plan de sécurité écologique, répondre au changement climatique, résoudre les crises écologiques, protéger l'environnement naturel, mettre en avant des mesures écologiques, et réaliser un développement équilibré de l'économie, de l'écologie et de la société.

L'organisation a publié un rapport d'enquête annuel sur la jeunesse urbaine. Elle a dirigé des formations sur l'écologie et sur la technologie pour les jeunes, et a instauré un classement de sécurité écologique urbaine. L'organisation a mis en place un prix des Nations Unies récompensant l'innovation par les jeunes, ainsi qu'un prix pour contribution exceptionnelle à la sécurité écologique internationale. Elle a également publié de nombreux documents.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'International Eco-safety Cooperative Organization a organisé le Forum urbain mondial des Nations Unies, ainsi que des conférences sur la sécurité écologique et le développement durable urbain. Elle a participé à toutes les sessions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). En 2013, elle a également coorganisé la Conférence du Conseil économique et social portant sur la sécurité écologique et l'innovation technologique, à Genève. L'organisation a pris part aux réunions suivantes :

- Le premier et le deuxième Forum des Nations Unies sur la culture de la paix, organisés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York;
- Le cinquième Forum de l'Alliance des civilisations qui s'est tenu à Vienne en 2013; et
- La trente-septième Conférence sur le patrimoine historique et culturel de l'humanité à Phnom Penh, en 2013.

Enfin, l'organisation a fait des déclarations lors des séances plénières du Conseil économique et social sur la formation des jeunes en 2012, sur l'innovation écologique et technologique en 2013, et sur l'émancipation de la jeunesse en 2014.

### **Coopération avec des entités du système des Nations Unies**

L'International Eco-safety Cooperative Organization et ONU-Habitat ont collaboré au lancement d'un projet pour l'émancipation de la jeunesse et la sécurité écologique urbaine lors de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, à Nairobi, en avril 2013. Cette collaboration comprend quatre aspects : la publication d'un rapport annuel sur la jeunesse urbaine en Chine, des programmes de formation en compétences écologiques partout dans le monde, un classement de la sécurité écologique urbaine à l'échelle mondiale, et un prix des Nations Unies récompensant l'innovation par les jeunes.

### **Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

En mai 2012, l'International Eco-safety Cooperative Organization a assisté à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques dans le cadre de l'organisation de la conférence internationale sur la paix et la réconciliation en Asie. L'organisation a également joué un rôle important dans la résolution des conflits en

mer de Chine méridionale et dans la zone du récif de Scarborough. L'organisation a participé à la création de la Global Parties Climate and Ecological Alliance lors de la réunion de la Conférence internationale des partis politiques asiatiques en mai 2013. En 2013, l'International Eco-safety Cooperative Organization a supervisé les élections parlementaires et présidentielles du Cambodge, du Népal, du Salvador, du Mexique et de l'Azerbaïdjan en tant qu'observateur de la Conférence internationale des partis politiques asiatiques.

---